

Type de prestation / Type of service	Euro H.T.	
<b>Inscription / Registration fee (uniquement pour les nouveaux titulaires)</b>	300	
<b>INSTRUCTION DES DEMANDES/ APPLICATIONS</b>		
Admission pour un produit de base (une référence commerciale)	"	1140
Extension majeure pour un produit de base (une référence commerciale) <sup>(1)</sup>	"	880
Extension mineure pour un produit de base (une référence commerciale)	"	460
Supplément pour d'autres références concernées par demande :	"	
du 1 <sup>er</sup> au 10 <sup>ème</sup> dn/référence supplémentaire	"	20
du 11 <sup>ème</sup> au 20 <sup>ème</sup> dn/référence supplémentaire	"	16
à partir du 21 <sup>ème</sup> dn/référence supplémentaire	"	13
Maintien d'un certificat ou partie d'un certificat (sans référence supplémentaire)	"	460
Homologation d'admission / extension d'un déclencheur intégré (DI)	"	515
<b>AUTORISATION DE LABORATOIRE NF / NF LABORATORY AUTHORIZATION</b>		
Admission pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	"	1000
Extension pour un laboratoire de fabricant accrédité ou non	"	575
Attestation de portée pour un laboratoire sous contrat pour la marque NF	"	575
<b>INTERVENTION EN USINE - LABORATOIRE / AUDIT</b>		
Audit égal ou supérieur à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)</sup>	1650	
Audit inférieur à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)(3)</sup>	2100	
Préparation audit / rapport / suivi d'audit	825	
Prélèvement (par jour) <sup>(2)</sup>	1100	
<b>ESSAIS / TESTING</b>		
Surveillance des essais sur site (par jour pour les 2 premiers jours de la prestation) <sup>(2)</sup>	"	1650
Surveillance des essais sur site (par jour à partir du 3 <sup>ème</sup> jour de la prestation) <sup>(2)</sup>	"	1360
Surveillance des essais sur site inférieure à une journée (par jour et par auditeur) <sup>(2)(3)</sup>	"	2100
Rapport d'évaluation des essais	"	825
Prestations externes des laboratoires indépendants de la marque (par jour) <sup>(2)</sup>	/	Devis labo
<b>DEPLACEMENT / TRAVEL EXPENSES</b>		
Frais de déplacement et séjour (A/R ; dont frais de visa) <sup>(4)</sup>	Frais réels	
Forfait trajet hors France et pays limitrophes (A/R)	600	
Si trajet supérieur à 1/2 journée [par 1/2 journée supplémentaire (A/R)], pour tous les pays	600	
Démarches d'obtention de visa (hors frais de visa)	600	
<b>GESTION ANNUELLE (par année civile) / ANNUAL FEE (calendar year)</b>		
Par certificat	"	765
Par homologation	"	290
Par autorisation de laboratoire NF de fabricant	"	560
Par laboratoire sous contrat pour la marque NF	"	560
<b>DROIT D'USAGE DE LA MARQUE NF (par année civile) / RIGHT TO USE THE NF MARK (calendar year)</b>		
Par site de fabrication	1118	
Par certificat	95	

Nota : en cas d'annulation ou report d'une mission par le titulaire, les frais réels engagés par CERTIGAZ lui seront facturés

<sup>(1)</sup> une extension majeure nécessite à minima un audit et/ou essai(s)

<sup>(2)</sup> hors frais de déplacement et de séjour

<sup>(3)</sup> mission non groupée avec une autre

<sup>(4)</sup> voyage en classe premium si trajet aller ou retour > 5h